PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE KAMOURASKA

MUNICIPALITÉ DE

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Résolution 204-10-2019

EXTRAIT CONFORME du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 7 octobre 2019 à 20h00, à laquelle séance étaient présents :

LE MAIRE, MONSIEUR ROSAIRE OUELLET, et les conseillers suivants :

Madame Pascale G. Malenfant, Madame Martine Hudon, Monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.

Madame Josée Michaud est absente.

Tous membres du conseil de la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière et formant quorum.

204-10-2019 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la *charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE SÉNÉCHAL APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la municipalité Sainte-Anne-de-la-Pocatière proclame la Municipalité alliée contre la violence conjugale.

Mairo

Secrétaire-trésorière

VRAIE COPIE CONFORME

Isabelle Michaud Directrice générale et Secrétaire trésorière Sainte-Anne-de-la-Pocatière Le 8 octobre 2019 Sujette à l'approbation du Conseil municipal lors d'une prochaine séance du conseil